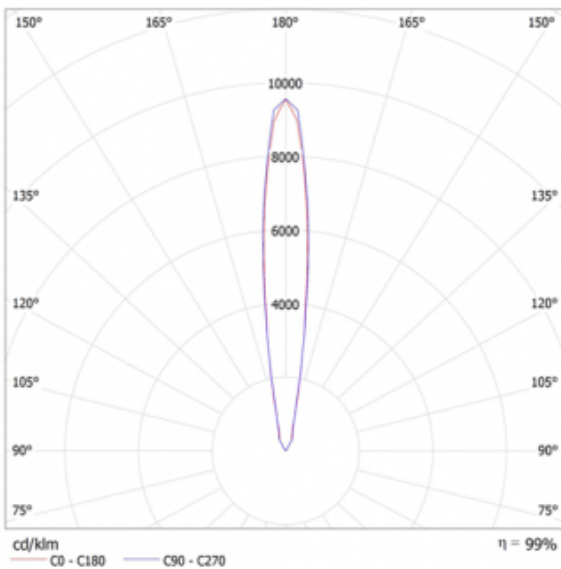
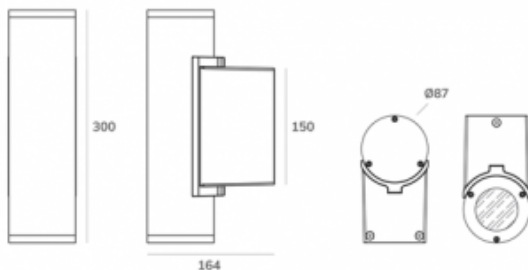




DONNÉES PHOTOMÉTRIQUES



DIMENSIONS GÉNÉRALES



* autres couleurs ou finitions disponibles sur demande

Application	Mur	Couleur de la Lumière	4000K
Montage	Surface	Source Lumière	Led
Puissance (W)	10,6W	Optique	14°
IRC	80	Contrôle	On/ Off
Indice d'Isolation	Classe I	Classification IK	IK07
Classification IP	IP65	Poids (kg)	3,200kg
Forme du Produit	Cylindrique	Dimensions (mm)	Ø87x164x300
Lumen (Lm)	524Lm	Lumière Produite	IND

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le luminaire TOP a été conçu avec un concept minimaliste et avec pour objectif principal de fournir un éclairage de surbrillance et une grande robustesse.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Luminaire avec des dimensions Ø87x164x300mm pour montage en surface. Corps en aluminium de couleur peinte électrostatiquement et optiques en polycarbonate réfléchissant protégées par du verre trempé, garantissant ainsi une résistance élevée. La source lumineuse de haute qualité et de durabilité a une durée de vie estimée à 60000 heures à L80B10 pour un $T_a=25^\circ\text{C}$ (selon IESNA LM 80-08 et TM 21-11) pour une température de couleur de 4000K et un IRC 80%, avec une stabilité de couleur de 3 SCDM, une ouverture optique de 14° et une composante de lumière indirecte générée. Il permet ainsi un débit de 524lm, associé à une consommation de 10,6W, et le luminaire a un rendement global de 49lm/W. Au niveau de la sécurité, il s'agit d'un luminaire de classe d'isolation I, IP65 et IK07. Le luminaire a un poids total de 3,200kg.

MONTAGE

Luminaire de montage en surface.

INSTALLATION

Luminaire pour montage en surface. Les dimensions de l'appareil sont Ø87x164x300mm. Vous devez vous reporter au manuel d'installation de l'équipement. La source lumineuse contenue dans ce luminaire ne doit être remplacée que par le fabricant, son agent de service ou une personne qualifiée similaire.

COULEUR

XX

BR:Blanc PT:Noir AN:Anthracite AL:Aluminium

UTILISATION PRÉVUE

Luminaire pour usage intérieur ou extérieur. Assemblage et installation, en respectant toujours la législation nationale applicable.